

Accompagnement à la scolarité des collégiens

Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité des temps d'aide au travail personnel aux collégiens sont organisés à la Maison de la Challe.



Les accompagnements sont assurés par une animatrice et des bénévoles (le mercredi).

Les ateliers ludoéducatifs, assurés par une animatrice peuvent avoir lieu au gymnase de la Cavée.

L'accompagnement à la scolarité des collégiens a lieu :

- Les mardis de 16h30 à 18h30,
- Les mercredis de 14 heures à 16 heures,
- Les jeudis de 16h30 à 18h30.

Pour s'inscrire les familles peuvent appeler au 01 34 48 35 73 pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel une fiche d'inscription sera remplie.

Une adhésion de 10 euros l'année par enfant est demandée.

Infos pratiques

Tarif de l'inscription annuelle : 10 €

Contact

Pour s'inscrire les familles peuvent appeler au 01 34 48 35 73 pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel une fiche d'inscription sera remplie.